ENV19-sen003

Écrin de nature en cœur de ville

À Annecy, les berges du Thiou, déversoir naturel du lac en milieu urbain, sont un élément constitutif du patrimoine naturel de la ville. Avec le temps, le charme de la promenade a pourtant pris du plomb dans l'aile, entaché par l'appauvrissement d'un milieu envahi d'espèces horticoles et de strates arbustives foisonnantes occultant les vues sur la rivière et le paysage. Le chantier de renaturation et de consolidation des berges, réalisé sur une longueur de 500 mètres entre le pont de la rue de la Gare et l'aval du Pont Neuf, est venu enrichir l'écosystème, tant sur un plan paysager (réhabilitation d'une ripisylve de caractère indigène, mise en valeur du cours d'eau, trouées) qu'environnemental (élargissement des essences végétales, diversification des milieux). Une intervention soignée et mesurée, mêlant actions de pédagogie et étude fine du potentiel écologique du lieu, qui facilite aujourd'hui sa réappropriation. La promenade a retrouvé sa vocation de lien structurant, écrin de passage, de rencontre et de contemplation qui atténue l'agitation citadine.

ANNECY

mots clés

génie végétal
environnement
paysage

adresse

Promenade Louis Lachenal
74000 Annecy

Berges du Thiou à Annecy

Maître d'Ouvrage
Mairie d'Annecy

Équipe de Maîtrise d'Œuvre
Concepteur - Natura Scop
Bureau d'études -
Hydro Eco, Virgile Benoit
Avis Vert - Claude Bouscaillou

surface aménagée :
470 ml de linéaire de berges

Coût des travaux
375 000 € HT

Coût de l'opération (hors foncier)
620 000 € TTC

Début du chantier : octobre 2017
Livraison : novembre 2018
Mise en service : novembre 2018

Il a fallu plusieurs années de tractations et d'études, d'observation du milieu et de réflexions pour que ce projet aboutisse, premier maillon d'un programme plus large visant à long terme la requalification de l'ensemble du cheminement reliant Annecy et le Val-de-Fier via une coulée verte. Dans l'immédiat, cette première tranche de restauration constitue en elle-même une entité à part entière essentielle car appliquée à un périmètre d'usage très fréquenté, à l'articulation de la vieille ville et de la commune historique de Cran-Gevrier.

État des lieux

Avant d'entamer les travaux sur le site, la municipalité décide d'engager une mission d'AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) afin d'établir un état des lieux (inventaire floristique, érosion des berges, etc.) et d'arrêter les orientations paysagères et écologiques adaptées. Les associations environnementales, Frapna et LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) sont aussi consultées. De façon à minimiser l'impact sur le milieu ainsi que sur la faune, les travaux sont ainsi effectués hors des périodes de fraie des poissons, et les interventions au niveau de la rivière sur des barges flottantes pour éviter la turbidité de l'eau.

Biodiversité

Les études ayant confirmé la richesse du biotope et le fort potentiel d'usages du site, les premières actions consistent à réhabiliter, à réintégrer et à consolider les berges. Par chance, aucune présence de plante invasive n'a été décelée, seulement des traces d'amiante ponctuelles qui sont traitées avec le protocole sécurisé de rigueur. Par la suite, le chantier s'est concentré, avant de nouvelles plantations, sur l'abattage et l'essouchement de vieux arbres qui pouvaient occulter la vue ou représenter un danger, ainsi que sur l'arrachage d'arbustes et de végétaux non inféodés au milieu, tels que des sapins, haies de buis et magnolias. Une approche sensible autour des notions d'équilibre végétal et de biodiversité... Aux côtés des noisetiers, rosiers sauvages, cornus et autres aubépines, (ré) introduits, quelques anciennes espèces sont ainsi conservées, tel un peuplier d'Italie, des érables champêtres ou des végétaux horticoles, même non indigènes, présents de longue date (pterocarya, tulipiers, etc.). Dans cet esprit de "couture végétale", la partie basse, près du lit de la rivière, est renforcée de quelques enrochements et plantée d'hélophytes propres aux milieux humides, végétaux fixés par l'intermédiaire de fascines et de rondins. Plus haut, les talus sont habillés de plançons qui donnent lieu à des strates arbustives mêlant merisiers, peupliers, aulnes, érables et saules -modérément pour ces derniers- à croissance rapide, qui stabilisent les berges. En pied, un paillage de copeaux limite la pousse de la végétation herbacée au profit des arbustes.

Ponton et sentier sur pilotis

Au cœur de ce plan de gestion douce, les espaces de pause et de ponctuation, autrefois étouffés par les hautes futaies, ont retrouvé toute leur place. Avant le Pont Neuf et en rive gauche, le coude de la rivière est équipé d'un ponton en bois sur structure de pieux et poutres en chêne: depuis, le lieu est envahi de visiteurs qui s'y arrêtent à nouveau. En face, sur l'autre rive, un sentier sur pilotis, plus long encore, s'avance dans les méandres de la zone humide, ces mares remplies par la rivière au gré des opérations de marnage. Lors de ces mini-crues occasionnelles, l'eau vient recouvrir la ripisylve et lécher la passerelle en bois. En cas "d'inondation", il est possible de poursuivre le parcours sur le cheminement pédestre classique, légèrement en amont. On peut aussi y apercevoir les volatiles attachés au milieu, canards, *foulque macroules* et cygnes, ainsi que le paysage proche et lointain, clocher de la Visitation puis massif de La Tournette à l'arrière-plan. Un peu plus loin, marquant la limite de l'intervention sur ce périmètre, une margelle en béton et son emmarchement sont dégagés et valorisés, offrant une autre perspective sur la rivière. La requalification de la promenade est enfin complétée d'une aire de jeux qui s'inscrit parfaitement dans le tissu naturel avec son offre ludique alternative en rondins de robinier, ses cordes noires et ses bancs en lames de mélèze brut. Sous les frondaisons, le "parc" s'efface.

Une oasis en ville

À l'issue des travaux, la promenade retrouve toute sa dimension paysagère et environnementale, une valorisation qui sert aussi le lien social. Sécurisées, les berges du Thiou facilitent en effet les modes de déplacement doux et les activités de loisir, les temps de pause et les rencontres, les actions de sensibilisation à l'environnement. Plus qu'un lieu de passage, ces rives constituent un espace de nature, de ressourcement et de fraîcheur lors des fortes chaleurs, une véritable oasis intimement connectée à la ville.

1 - Zone humide reconstituée

2 - Promenade Lachenal et cheminement piéton sur pilotis

3 et 4 - Cheminements piétons en rives droite et gauche

5 - Les deux berges du Thiou ont été requalifiées par l'aménagement

1

2

3

4

74 Haute-Savoie
caue
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

L'îlot-S
7 esplanade Paul Grimault
bp 339
74008 Annecy cedex
Tél 04 50 88 21 10
Fax 04 50 57 10 62
caue74@caue74.fr
www.caue74.fr

Rédaction : Laurent Gannaz - octobre 2019
Photographies : Béatrice Cafieri
Conception graphique : Anthony Denizard, CAUE de Haute-Savoie